L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 JUIN 1865. — Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 JUIN.

☞ On trouvera à la deuxième page, les nouvelles que contiennent notre édition d'hier soir ; les dépêches de navires et de bateaux, des ventes par le sherif, la liste des lettres, ainsi du nombre de nouvelles annonces, qui n'ont du trouver place à la 1ère page.

Vente à l'encan de ce jour.

☞ Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négotiants et du Commerce, des propriétés améliorées de valeur situées dans le Troisième District de cette ville. Voir l'annonce à la seconde page.

Par D. E. Murphy—au magasin No 67 de la rue des Magasins, la suite de cette soirée d'Office Star et la grande Fort Sutton ; — de suite, à l'entrepôt Fish, au coin des rues Fremin et et Levée, du sel.

Par S. Guinault—à son magasin d'encan, meubles de toute sorte, fort de Bassée, Ac.

Par E. Gutierrez—rue de Chartres, entre St. Louis et Conti, un lot de meubles et acajou.

Par McCreen & Landry—rue Jackson, entre Bienville et Bienville, le contenu d'une résidence particulière.

Par G. Lecaumont—au No. 60 de la rue de Chartres, entre Conti et St. Louis, chapeaux, habillements et marchandises sèches.

ARRIVAE DE L'*EVENING STAR*.

Le steamer *Evening Star*, capitaine Winn, parti de New York le 21, est arrivé hier soir. On trouvera la liste de ses passagers au verso de notre présente feuille.

NOMINATIONS OFFICIELLES. — On trouvera dans notre partie anglaise de ce jour les nominations faites par le gouverneur Wells pour les paroisses de Natchitoches, d'Accomion, de Caldwell, Madison, St-Jacques et Ste-Hélène.

Pour la paroisse d'Orléans, M. Thomas Cottman a été nommé greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en place de W. S. Mott, révoqué.

NOUVELLE-ORLEANS, 30 juin 1865.

Une des questions les plus graves sinon la plus grave de toutes celles qui doivent en ce moment préoccuper les esprits est celle de la réorganisation du travail des affranchis. Ce ne sont pas seulement les planteurs, les propriétaires de terres qui elle intéresse, ce sont aussi les agriculteurs, les industriels et les ouvriers dont la prospérité de tous dépend de la ressource agricole. Il y a solidarité entre toutes les branches de la ville ; l'industrie est la source première de l'activité industrielle, du commerce, de tout le mouvement commercial général qui [illegible] toutes les autres branches [illegible] ; et, par conséquent, si l'on laisse [illegible] la production agricole, la consommation qui peut [illegible] ne sera jamais, et la société [illegible] sur un abîme [illegible] qui engloutira bientôt [illegible].

[illegible] encore, sans le tabac et le coton, [illegible] Mississippi, le commerce de [illegible] Nouvelle-Orléans s'arrête et d'affaires [illegible] les industries de tout genre et [illegible] en détail, le travail manque aux [illegible] propriétaires qui vivent du fruit de leurs [illegible] seraient privés de leurs revenus. Ce serait donc se faire bien inintelligent que l'habitant de la ville qui se croirait dégoûtée dans la question et se croirait les bras en présence du péril qui menace le pays dans son existence même.

Les conséquences funestes de la désorganisation du travail et du déperissement de l'agriculture ne s'arrêteraient pas à la Nouvelle-Orléans, on en ressentirait les effets désastreux dans les Etats du Nord et dans les Etats de l'Ouest. Car plus de production, plus de commerce, plus de navigation, plus d'échange. Plus de profit pour les armateurs de New York, de Boston, de Philadelphie, plus de coton pour alimenter les manufactures de Massachusetts, partant plus de débouchés au Sud pour les articles manufacturés du Nord, ni pour les grains et les salaisons de l'Ouest. Ainsi même intérêt pour tous, au Nord, au Sud, et à l'Ouest à ce que la culture des produits spéciaux du Sud soit reprise sur une grande échelle. Il ne s'agit que de s'entendre sur les moyens à employer dans ce but.

Il y a un parti au Nord que le fanatisme, ou sous ne savons quel autre ambitieux rêve tellement avengle qu'il n'hésiterait pas à tuer la poule aux œufs d'or pour arriver à faire des affranchis, un élément de puissance politique son maître, un contrôle exclusif. Mais nous avons [illegible] votre que les chambres de ces énergumènes [illegible] sont sur le sens public des diverses [illegible] ; nous espérons, pour éclairer l'opinion publique, le Nord sur les résultats qu'entraînerait infailliblement le triomphe des idées politiques des ultra-radicaux.

De tous côtés, les nouvelles abandonnent les habitations pour vivre en [illegible] marande. Ceux qui restent sur les plantations refusent de travailler, leur idée de travail ne peut s'accorder avec l'idée de liberté dans une contrée africaine. Le danger a paru si imminent aux généraux envoyés dans l'intérieur des Etats, qu'ils n'ont pas hésité à lancer les ordres les plus sévères pour maintenir les nègres au travail. Mais quelques-uns des ordres à ceux des noirs [illegible] qui ne se trouvent pas sous le contrôle immédiat des autorités militaires. On ne peut placer des [illegible] de soldats sur chaque habitation. Le Nord après avoir conquis le Sud et émancipé quatre millions de noirs, ne voudra pas entretenir une armée de 500 000 hommes pour remplacer le fouet [illegible] ; la crainte du sergent ne [illegible] ; il faut cependant un recours [illegible] pour y faire respecter les principes fondamentaux des institutions américaines.

Mais pour en arriver là, il faut que le peuple des Etats-Unis s'empresse de reprendre au plus vite en mains la direction de ses affaires, et qu'il se mette de lui-même à l'œuvre pour réprimer la vagabondage et soumettre encore une fois les noirs à la loi commune du travail. Il ne faut pas, nous l'avons déjà dit, songer à faire revivre le passé. [illegible] ne ressuscite pas une institution morte — morte, hélas ! noyée dans le sang d'un million d'hommes ! Que le peuple de la Louisiane n'hésite donc pas à saisir la première occasion d'accepter ouvertement et sans réserve le fait accomplis de l'émancipation. Mais qu'il consent de plus de son renoncement au passé, il revendique hautement le droit de compétence aux affaires domestiques et de prendre les mesures que réclame le salut de la société pour [illegible] des affranchis, en échange d'une [illegible] légitime, le travail de leurs bras et la [illegible] aux lois qui ont pour but d'assurer [illegible] de l'ordre public.

[illegible] en des premières devoirs de la législature de faire une loi qui réprime le vagabondage et règle les relations entre les affranchis et ceux qui les employaient. Lors même qu'elle n'aurait pas un grave mission politique à remplir, le moindre qui lui incombera pour le règlement du travail est assez important pour que chaque citoyen de [illegible] comprenne la nécessité de prendre [illegible] à la nomination des membres de la prochaine assemblée. C'est une [illegible] qu'aucun des ceux qui ont le droit [illegible] ne doit [illegible] ni ni commerçants, propriétaires, [illegible], ni humble que soit sa fortune ou sa position, qui ne soit menacé dans cette fortune ou sa position, si l'anarchie et la falséanéise ne sont forcées de faire place à l'ordre et au travail.

Nouvelles additionnelles du Nord

Nous trouvons dans le Mobile Press les dépêches suivantes :

Indisposition du Président.

Washington, 26 juin.—Le Président est indisposé aujourd'hui et ne reçoit pas de visite.

Nouvelles de San Domingo.

New York, 26 juin.—Des nouvelles reçues de la Havane disent que les 11 livres auxquels les autorités espagnoles ont remis le gouvernement de la république de San Domingo, ont consenti à payer toutes les dépenses que le gouvernement espagnol a faites pour la guerre et garantir les biens des Espagnols résidant.

On rapporte qu'une partie de l'équipage du corsaire du blocus Stonewall a saisi la nuitée et l'a emmené à Key West pour avoir l'argent de prise. Le consul anglais à la Havane a demandé à ce que le Stonewall fût relâché.

Il y a peu de maladies à la Havane.

Le général Breckinridge en Espagne.

Le général Breckinridge et les hommes qui l'ont accompagné dans sa fuite sont encore à la Havane. Une maison a été offerte au général s'il voulait y séjourner. On dit, néanmoins, que son projet est d'aller en Espagne.

Le chemin de fer de Danville à Greensborough qui a été construit par les rebelles, doit être exploité par le département du Trésor des Etats Unis jusqu'à ce qu'il soit régulièrement confié.

On croyait généralement à la Havane que le bélier rebelle *Stonewall*, autrement dit l'*Olinde*, serait en définitive cédé au gouvernement des Etats Unis.

Le juge Dodge instruisit hier une affaire gigantesque de fraude dans les compagnies d'assurances de Philadelphie et des Etats Unis et les compagnies impliquées.

Une dépêche spéciale de Washington dit que l'ex-sénateur Foote et le colonel Fauntleroy ont tous deux adressé au Président une demande en grâce.

AUTRES NOUVELLES

Nous trouvons dans les journaux de New York, apportés par l'*Evening Star*, les nouvelles additionnelles qui suivent :

M. Seward, en terminant, tient remarquer, sur notre ministre secrétaire de la marine, que l'Angleterre a retiré aux insurgés les droits de belligérants.

(Département d'Etat.
Washington, 13 juin.

M. Wells. J'ai l'honneur de vous transmettre la correspondance échangée entre sir Frédérick W. Bruce et ce département au sujet du rappel de la *prétendue* concession des droits de belligérants aux insurgés. En raison de cette correspondance je vous suggère de communiquer ce qui suit aux officiers de la marine des Etats Unis, comme en résultant. La Grande Bretagne retire la concession du caractère de belligérants aux insurgés ; 2o le rappel de la règle des vingt quatre heures n'étant pas adopté de la part de la Grande Bretagne, les navires *ne feront pas l'échange des courtoisies ou actuelles avec ceux de la marine britannique.* 3o Les navires insurgés ou pirates, trouvés en haute mer, peuvent être légalement capturés par les bâtiment des Etats Unis.

W. H. SEWARD.

Une proclamation du révérend gouverneur Brownlow, de Tennessee, convoque les électeurs pour le 3 août, afin d'élire des représentants au Congrès de Washington. Dans l'Arkansas, le général Reynolds a rétabli les cours civiles dans les comtés septentrionaux et prise des mesures pour faire cesser au plus tôt le régime militaire dans ces régions. Par voie de Cairo nous apprenons l'arrivée devant la passe sud-ouest du Mississippi d'une partie de l'expédition du général Weitzel, destinée à l'occupation du bâtard de Texas.

Il résulte de documents officiels publiés par le département de la guerre que le nombre des tués et blessés de l'armée fédérale, pendant la campagne de Grant en Virginie, depuis le passage du Rapidan en mai 1864 jusqu'à la reddition de Lee en avril 1865, atteint le chiffre de quatre-vingt-dix mille.

L'esprit d'insubordination prend déjà des développements inquiétants parmi les troupes de couleur et surtout parmi les troupes noires du service du gouvernement. Nous avons rapporté il y quelques jours la mutinerie qui a été la forteresse Monroe parmi les régiments de couleur désignés pour faire partie de l'expédition du Texas. Nous apprenons aujourd'hui que revolte du même genre vient d'avoir lieu à Portsmouth (Virginie). Le 25 régiment de cavalerie noire a refusé péremptoirement de s'embarquer pour le Texas et, après s'être retranché dans ses quartiers, a menacé de tirer sur quiconque tenterait d'en approcher. La garde prévôtale était numériquement trop faible pour mettre les mutins à la raison, on envoya quérir des renforts dans les postes voisins. Les 13 et 30 batteries de New York et le 101e régiment d'infanterie pennsylvanienne arrivèrent au pas de charge et attaquèrent les mutinés des deux côtés, mais ceux-ci leur tuèrent quelques hommes et leur blessèrent quelques autres. Ils ont été plus tard envoyés sans armes au Texas.

Une bonne nouvelle, si elle est confirmée, et elle a besoin de l'être car c'est le *Herald* qui la donne : le gouvernement se reconnaîtrait de par les traités de la réduction d'Appomattox Court House et autres et n'autoriserait aucune poursuite contre les officiers et soldats prisonniers sur parole. Il n'y aurait donc par suite rien à redouter de la petite conspiration de M. Underwood.

A propos de prisonniers, il a été reconnu que la mortalité était effrayante depuis quelque temps parmi les captifs confédérés camp, ou aux environs de New York et à la pointe Lookout. En constatant ce résultat, le *Herald* s'efforce de l'attribuer à l'influence que la défaite ne manque pas d'exercer sur l'esprit des soldats vaincus et à plus forte raison sur celui des prisonniers. Rien ne saurait peut être, sans s'en douter, un argument sérieux à la défense des commandants confédérés à Andersonville.

Nouveaux pardons accordés par le Président.

Une dépêche du 23 de Washington dit que 31 citoyens de la Caroline du Nord ont été graciés par le Président sur la recommandation du gouverneur Holden.

Le Président a sur son bureau plus de 1000 demandes de pardon sur lesquelles il n'a pas encore été touché.

Le général rebelle Wm. Wickham, de la Virginie, a été gracié sur la recommandation de John Minor Botts.

Modification de l'amnistie.

La conférence du cabinet s'est prolongée, aujourd'hui. Tous les membres étaient présents, à l'exception de M. Seward. On dit que le principal sujet de discussion était la modification de la proclamation d'amnistie.

LA RECOLTE DE FROMENT DANS LE CENTRE-ILLINOIS.

On écrit de Sandoval, Illinois, à la date du 22 juin :

La plupart des nos fermiers étaient occupés de leurs moissons, je puis vous donner une idée du rendement du blé dans ce voisinage. On n'aura ici qu'une demi-récolte de froment, à cause de la rouille qui a gâté la plante lorsque le grain s'est formé. Quelques champs qui promettaient de 20 à 25 boisseaux par acre n'en donneront pas plus de 7 à 12. Quelques uns de nos fermiers sont très découragés et disent que leurs récoltes ne valent pas la peine d'être ramassées, et cependant elles promettaient énormément, il y a une quinzaine de jours, on ne les avaient jamais vues plus belles mais la rouille accomplie par les dernières pluies les a perdues. Plusieurs personnes m'ont dit que des [illegible] de terre qui devaient donner de 20 à 30 boisseaux de blé par acre ne seront pas moissonnées du tout. Une maladie a frappé l'épi qui ne vaut plus rien et les fermiers ont déjà dû y leurs autrefois dans ces champs où il n'y a plus que de l'herbe à prendre.

FUNERAILLES DE DOBLADO. — Le général mexicain Doblado, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier édition du soir, a été enterré le 22 juin à New York. Le service religieux a été célébré dans l'église de St-François-de-Xavier et les restes du général ont été déposés dans le cimetière de la Seconde Rue. Beaucoup de monde assistait à cette cérémonie funèbre.

LE 4 JUILLET.

Les personnes bien intentionnées qui voudraient contribuer aux frais que la célébration de l'anniversaire national du 4 Juillet occasionnera, pourront déposer leurs offrandes au bureau de M. Hodder, Howell, conseiller de ville, au City Hall, No 1.

FRANCE.

Débats sur la question mexicaine.

Dans la séance du corps législatif du 8, M. Jules Favre a prononcé un discours condamnant ou rejetant vivement l'expédition du Mexique. Il a vociféré que la position de l'empereur Maximilien n'était pas tenable et a exprimé de vives appréhensions sur une guerre avec l'Amérique.

M. Chaix d'Est-Ange a répondu que la position de l'empereur Maximilien n'était nullement précaire et a signalé les progrès accomplis au Mexique. Il a déclaré que le tiers du corps expéditionnaire n'excédait pas 26,000 hommes. Quant aux craintes d'un conflit avec les Etats-Unis, l'orateur les a traitées de chimériques. Il a rappelé les assurances données par M. Lincoln avant le triste événement du 14 avril et a dit que ces assurances pouvaient être considérées comme un testament politique qui serait exécuté de bonne foi par ceux qui le gouvernent plus il est vrai, mais qui auraient de ses mémoires. "Les Etats-Unis a continué l'orateur, ne pensent en ce moment qu'à consoler les veuves et les orphelins de leur guerre civile et ne songent aucunement à en nouvelle élection de sang sur leurs frontières."

Le débat sur la question américaine a continué le 9, mais aucun incident remarquable ne s'est produit. M. Rouher a défendu la politique du gouvernement.

L'impératrice Eugénie a reçu une lettre écrite par le Président des Etats Unis à l'empereur au sujet du rappel du comte Mercier, de Washington.

On trouve dans le *Moniteur* le texte d'une dépêche adressée par le département d'Etat à M. Bigelow. Elle exprime la reconnaissance du gouvernement et du peuple américains pour la sympathie et l'intérêt que l'empereur, le sénat et le corps législatif de France, à l'occasion de l'assassinat de M. Lincoln. Elle appuie particulièrement sur les relations d'amitié qui unissent les deux nations—amitié qui, dit le ministre, est cordialement partagée par le peuple américain.

CHRONIQUE LOCALE.

TROISIEME COUR DE DISTRICT.—Le greffier de cette Cour, M. Mouleaugh, a été requis de faire connaître les raisons pour lesquelles le 1er de 1865, ayant trait aux officiers dont les comptes sont surchargés dans les affaires de taxes municipales, ne lui avait pas été appliquées.

Il répondu que la loi n'est pas applicable dans un cas où les devoirs sont différents de ceux que prescrit la loi en question. Le juge lui a donné gain de cause.

COUR DE DISTRICT DES E. UNIS.—Le juge Duvall a siégé hier matin. La prochaine séance est fixée à lundi prochain.

ALARME.—Les cloches ont sonné hier après-midi, c'était une fausse alarme. Toutes les compagnies de pompiers étaient dans les rues. Lularms est venue de l'angle des rues Girod et Levée.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Fritz Morrise, accusé d'avoir drogué un soldat et l'A Morrise d'avoir drogué, avec Morris, soldat de couleur, a été transféré. Il annonce ne se pouvoir pas la force d'entamer une conversation délicate.

—Après tout, peut-être, il sera toujours temps de parler lorsque M. Lefeur aura agrée pour son gendre.

C'était une façon de lever une seconde fois les vaisseaux.

Quand il entra dans le cabinet du notaire, M. Lefeur ne put s'empêcher de remarquer le bouleversement de son visage.

—Serez-vous malade ? dit-il en avançant un fauteuil.

—Non, répondit Carmeros d'un ton bref.

Il resta debout et garda quelque temps le silence, puis il reprit avec précipitation, comme s'il eut un hâte de en finir :

—Je ne suis pas orateur et je n'irai pas plus loin de Vendredi pour Liverpool pour la première fois de ma vie. En deux mots voici l'affaire. Vous me connaissez depuis plus d'un an, vous savez quelle est ma position, quelles sont mes ressources. Qu'est à mon caractère.....

Le notaire essaya de placer une phrase d'éloge que l'impatience du capitaine ne lui permit pas d'achever.

—Quant à mon caractère, continua Carmeros d'un ton impérieux que d'en parler, mais je puis vous prévenir que vous ne pourrez pas vous vouer plus particulièrement rendez-vous. Après trente années de service accomplies sans qu'aucun reproche m'ait jamais été adressé, qu'aucune [illegible] ne [illegible] m'ait jamais été adressée, je viens de donner un [illegible] de mon vaisseau. Et maintenant, monsieur, Lefeur, pas mes de détours et ne sois droit avec le franchi [illegible] ; [illegible] vous demande, le consentez-vous votre fille ? Est-elle prête à [illegible] ? Je crois que vous [illegible] ; [illegible] ?

Le étonnement du notaire se traduisit d'abord par une exclamation qui [illegible] ; puis, [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;